

DECLARATION DE Maurice BLANC

Maire de LA SEYNE, Conseiller Régional.

Le Conseil d'Etat vient d'annuler le résultat des élections Municipales de LA SEYNE-SUR-MER de mars 1983.

Il s'appuie pour cela, uniquement sur l'envoi de lettres à en-tête de la Mairie à des administrés, entre les deux tours.

Ce jugement exclut toute idée de fraude. Ainsi les tentatives de campagne sur les prétendues fraudes, ont fait long feu.

Mais cette décision contraint les Seynoises et les Seynois à retourner aux urnes malgré la décision souveraine qui fut la leur, le 13 mars 1983, en éliminant la liste que je conduisais.

Si nous ne pouvons que regretter cette remise en cause du suffrage universel pour un motif aussi futile et ne relevant que de la seule jurisprudence, dans le même temps, nous respectons cette décision et ensemble nous affronterons cette nouvelle élection, avec sérénité et optimisme.

Car c'est un véritable défi qui est lancé une fois de plus, à tous les démocrates et tous les républicains Seynois.

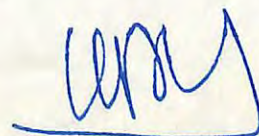
Ce n'est pas le premier : nous en avons relevé d'autres, ensemble. Et nous avons toujours su préserver notre Ville, ses Chantiers, son identité, son indépendance.

Certes, le danger existe de voir la Droite remettre en cause ce qu'ensemble nous avons construit depuis 1947, ce qu'ensemble nous avons projeté pour les années à venir, afin que LA SEYNE entreprenne et réussisse.

Mais, forts de notre bilan et de notre volonté comme de poursuivre dans le sens de l'intérêt de LA SEYNE, nous saurons encore une fois, parce que nous aimons notre Ville, la sauver des ambitions dévorantes, destructrices et partisans de la Droite et de l'Extrême-droite.

L'honnêteté et l'intégrité sont de notre côté. La volonté de garder LA SEYNE aux Seynois et à ceux qui veulent y vivre, aussi.

J'ai confiance.



Maurice BLANC
Maire de LA SEYNE
13 Janvier 1984